Nations Unies E/CN.5/2014/5

Conseil économique et social

Distr. générale
3 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission du développement social
Cinquante-deuxième session
11-21 février 2014
Point 3 b) iii) de l'ordre du jour provisoire*
Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : Examen des plans et programmes d'action pertinents des organismes des Nations Unies concernant la situation de certains groupes sociaux : Programme d'action mondial pour la jeunesse

Politiques et programmes mobilisant les jeunes

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est présenté en application de la résolution 51/1 de la Commission du développement social, datée du 15 février 2013. C'est un rapport intermédiaire global qui traite essentiellement des politiques et programmes nationaux consacrés aux jeunes, conformément au Programme d'action du Secrétaire général pour les cinq prochaines années.

* E/CN.5/2014/1.

13-58775X (F)

Merci de recycler

I. Introduction

1. Dans sa résolution 51/1 de la Commission du développement social, en date du 15 février 2013, la Commission du développement social priait le Secrétaire général de présenter, à la cinquante-deuxième session de la Commission, un rapport d'activité complet sur les politiques et programmes nationaux consacrés à la jeunesse, et liés à l'un des cinq domaines prioritaires du Programme d'action du Secrétaire général pour les cinq prochaines années – à savoir « Travailler avec les femmes et les jeunes et pour eux ». La résolution 51/1 encourage également les États membres à élaborer des politiques et des plans d'action globaux, centrés sur l'intérêt supérieur des jeunes, en particulier des jeunes pauvres et marginalisés, à traiter tous les aspects du développement des jeunes, ainsi qu'à développer encore et à améliorer le cadre international existant dans ce domaine - notamment le Programme d'action mondial pour la jeunesse. La Commission du développement social a également encouragé à la participation des jeunes à l'élaboration des politiques, et invité les États membres à collecter des données en vue d'évaluer les progrès accomplis dans le sens de la mise en œuvre et du suivi du Programme d'action mondial pour la jeunesse. Le présent rapport est fondé sur les réponses à une « note verbale » adressée aux États membres [1], ainsi que sur une demande adressée aux membres du Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes[2].

2. À l'échelle mondiale, les programmes destinés à la jeunesse se sont heurtés à trois grands problèmes, ces dernières années : la contestation, l'emploi des jeunes et la violence – en particulier à l'égard des jeunes filles et des jeunes femmes. Un ensemble de réalités politiques liées à la jeunesse a provoqué des bouleversements spectaculaires non seulement dans la vie quotidienne des jeunes, mais aussi pour les sociétés dans leur ensemble. Les jeunes sont apparus de plus en plus comme les éléments catalyseurs du changement. Dans un certain nombre de pays, les mouvements animés par la jeunesse, récemment, et la contestation des élèves et

---

[1] Brésil, Colombie, Géorgie, Grèce, Lituanie, République de Moldova, Arabie saoudite, Espagne, Suisse, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

[2] Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique (CEA), Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), Fonds international de développement agricole (FIDA), Union internationale des télécommunications (UIT), Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse, Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la violence à l'encontre des enfants, Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Bureau d'appui de la Commission de consolidation de la paix (PBSO), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Volontaires des Nations Unies (VNU), Organisation mondiale du tourisme (OMT), Secrétariat du Réseau pour l'emploi des jeunes.

étudiants ont eu un impact sur l'organisation traditionnelle du pouvoir. Les jeunes se sont assumés en tant que moteur puissant du changement. Tous ces éléments ont fait que la voix des jeunes s'est amplifiée, et la jeunesse est désormais au cœur des débats sur le développement mondial. Et pourtant, dans de nombreuses régions du monde, les jeunes restent en marge des principaux événements politiques, économiques et sociaux, et, très fréquemment, ils n'ont pas accès à l'éducation, à la formation et au marché de l'emploi; de même, de nombreux jeunes ne bénéficient pas de l'exercice des droits de l'homme.

3. L'un des éléments ayant considérablement accéléré la montée en puissance des jeunes est la technologie. L'évolution très rapide des technologies de l'information et de la communication a révolutionné le monde de la jeunesse. L'accès sans précédent à l'information qu'ont permis ces technologies a galvanisé la jeunesse, qui s'est mise à exprimer très librement ses aspirations et ses préoccupations; cela a fait que les jeunes se sont mobilisés en masse et collaborent aujourd'hui avec d'autres jeunes, au-delà des frontières nationales – leur objectif étant de trouver des solutions à des problèmes persistants. Cet accès beaucoup plus important à l'information a également permis aux jeunes d'accéder aux capitaux, aux marchés et à la formation nécessaire à une carrière ou à des études; cela a également développé la participation des jeunes aux processus politiques et contribué à renforcer leur reconnaissance en tant qu'acteurs du changement.

4. Le chômage et le sous-emploi des jeunes restent désespérément élevés dans le monde entier. Le taux de chômage des jeunes tend à être plus élevé que celui des adultes. La crise financière mondiale et la récession qui s'en est suivie ont encore creusé l'écart. De 2000 à 2011, en termes de main-d'œuvre, le taux de participation des jeunes à la vie active est passé de 52,9 % à 48,5 %, au niveau mondial; en d'autres termes, moins de 50 % des 15-24 ans ont été présents sur le marché de l'emploi pendant cette période[3]. Le taux de chômage des jeunes au niveau mondial, qui avait atteint 12,6 % en 2012, doit passer en principe à 12,9 % d'ici à 2017 – d'après l'Organisation internationale du travail (OIT)[4]. En 2012, le nombre de jeunes chômeurs, dans le monde, s'élevait à 73,8 millions (soit les 12,6 % précités). Dans les pays développés, 35 % des jeunes chômeurs sont restés sans emploi pendant 6 mois ou plus. En Europe, le chiffre est énorme : 12,7 % de l'ensemble des jeunes sont soit au chômage, soit sortis du cycle de l'éducation, ou encore sans formation.

5. Les jeunes filles et les jeunes femmes sont la « cible » essentielle des cadres de développement – tels que les Objectifs du Millénaire pour le développement. L'investissement dans l'avenir des jeunes femmes et des jeunes filles est non seulement un impératif en matière de droits de l'homme; mais de nombreux signes indiquent aussi que le fait de libérer le potentiel de ces catégories de femmes est un moyen très efficace de lutter contre la pauvreté et la maladie, et de favoriser le

---

[3] « Key Indicators of the Labour Market » (Indicateurs clefs du marché du travail) en date du 5 novembre 2013, consultés sur le site http://kilm.ilo.org/kilmnet/.

[4] Organisation internationale du travail (OIT) : « Global Employment Trends 2013: Recovering from a second jobs dip » (Tendances mondiales de l'emploi 2013 : Surmonter une nouvelle crise de l'emploi) (Genève, 2013). Voir, toujours sur le site de l'OIT, le document intitulé « The youth employment crisis: Time for Action » (« La crise de l'emploi des jeunes : il est temps d'agir ») (Genève, 2012).

développement[5]. En dépit de la prise de conscience de cette nécessité, les jeunes filles et les jeunes femmes sont encore exposées à des formes de discrimination multiples et interdépendantes, et sont souvent les plus marginalisées, les plus vulnérables et les plus isolées dans la cohorte des jeunes. Les discriminations fondées sur le sexe, sur le marché du travail, les pratiques culturelles traditionnelles, le manque d'opportunités (plus encore que pour d'autres catégories) et le peu de valeur que l'on accorde aux femmes quant à leur potentiel de contribution à l'économie font que les femmes connaissent un taux de chômage plus élevé, ou restent vouées à des travaux familiaux et domestiques non rémunérés[6]. De plus, d'après une étude de 2013 à partir des données disponibles à l'échelle mondiale, 35 % des femmes sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles[7]. Et les études sur la violence effectuées au niveau national révèlent qu'un pourcentage de femmes pouvant aller jusqu'à 70 % ont été victimes de violences au cours de leur vie[8].

II. Mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse, pour l'épanouissement global des jeunes

6. Le Programme d'action mondial pour la jeunesse propose un cadre de politiques à mener et des orientations concrètes en vue d'une action au niveau de chaque pays et d'un soutien international pour l'amélioration du sort des jeunes. Les problèmes auxquels sont confrontés les jeunes s'inscrivent dans les quinze domaines prioritaires du Programme mondial pour la jeunesse – à savoir : l'éducation, l'emploi, la faim et la pauvreté, la santé, l'environnement, la toxicomanie, la délinquance juvénile, les loisirs, les jeunes filles et les jeunes femmes, la participation pleine et active de la jeunesse à la vie de la société et aux prises de décisions, la mondialisation, les technologies de l'information et de la communication, le virus VIH et le sida, les conflits armés et les problèmes intergénérationnels. Les États membres et différents organes des Nations Unies ont

---

[5] Banque mondiale : « World Development Report 2012, Gender Equality and Development » (Rapport sur le développement dans le monde 2012 : Égalité des genres et développement) (Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale, Washington, 2011) – document disponible à l'adresse suivante : http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2012/Resources/7778105-1299699968583/7786210-131593622006/Complete-Report.pdf.

[6] ILO Brief (Note de l'OIT) : « Youth Employment: Breaking Gender Barriers for Young Women and Men » (L'emploi des jeunes : supprimer les barrières inégalitaires entre les hommes et les femmes).

[7] World Health Organization: Global and Regional Estimates of Violence against Women: prevalence and health effects of intimate partner violence and non-partner sexual violence (Organisation mondiale de la santé : évaluations mondiales et régionales de la violence à l'égard des femmes : prédominance et effets sur la santé des violences perpétrées par un partenaire intime ou des violences sexuelles de partenaires extérieurs) – document disponible à l'adresse suivante : http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/85239/1/9789241564625_eng.pdf, (voir p.2).

[8] Pour des informations sur chaque pays, voir ONU-Femmes (UN-Women) : « Violence against Women Prevalence Data: Surveys by Country » (Données transversales sur la violence à l'égard des femmes : Études de pays) – document disponible à l'adresse suivante : http://www.unwomen.org/en/what-we-do/ending-violence-against-women/facts-and-figures#notes.

présenté diverses initiatives visant à opérer dans ces domaines prioritaires – conformément au contenu du Programme d'action mondial pour la jeunesse. Ces différentes actions sont exposées ci-après.

A. Mise en œuvre, par les États membres et les entités de l'ONU, du Programme d'action mondial pour la jeunesse

Participation pleine et active de la jeunesse à la vie de la société et aux prises de décisions

7. Les jeunes sont l'une des principales forces au service du développement; elle exige de plus en plus une part active aux décisions qui façonnent l'avenir de la société. Pour tenter de combler le fossé qui existe entre les jeunes et les responsables de l'État, plusieurs États membres ont mis en place de nouvelles structures pour la jeunesse et des programmes permettant aux jeunes de faire entendre leur voix aux représentants de l'État. Ainsi, la Grèce a créé des « conseils locaux pour la jeunesse », destinés à responsabiliser les jeunes – garçons comme filles –, et à leur permettre de devenir des acteurs du changement social. En Espagne, le programme « La jeunesse en action » a été soutenu par la Commission européenne en tant qu'initiative pour une participation accrue des jeunes et une éducation informelle. Au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la « Positive for Youth Strategy » (Stratégie positive pour la jeunesse) a permis une participation plus importante des jeunes aux « conseils » et « cabinets » de jeunesse, une représentation accrue des jeunes au sein des comités de direction et de gestion, et, enfin, un engagement plus important des jeunes dans le processus d'élaboration des politiques. Pour appuyer l'importance croissante des questions liées à la jeunesse, c'est désormais le « Cabinet britannique » (organe le plus important de l'exécutif) – et non plus le Ministère de l'éducation – qui a la responsabilité du « Youth Voice Programme »; ce programme permet de prendre en compte le point de vue des jeunes dans le cadre d'initiatives nationales et locales; il est mis en œuvre par le « British Youth Council », au nom du gouvernement.

8. Les États membres traitent prioritairement de la participation des jeunes dans le cadre de leur stratégie et législation nationales. Dans le cadre de son neuvième Plan quinquennal national, l'Arabie saoudite a élaboré sa toute première stratégie pour la jeunesse. Cette stratégie définit la participation des jeunes comme étant l'une des priorités majeures du gouvernement. En Suisse, une nouvelle loi fédérale relative à l'enfance et à la jeunesse encourage la participation politique des jeunes au niveau fédéral, avec un accent particulier sur les jeunes les plus défavorisés. En Géorgie, le Ministère de la jeunesse et des sports a, en partenariat avec l'UNICEF, dirigé un atelier sur la participation des jeunes et défini un schéma permettant d'identifier les obstacles à cette participation, ainsi que des indicateurs de réussite et des activités propres à promouvoir une telle participation.

9. En Lituanie, la politique nationale de la jeunesse 2012-2013 définit des mesures progressives permettant de créer les conditions d'une insertion des jeunes dans tous les processus sociétaux. Toujours en Lituanie, l'une des priorités du Programme national de développement de la jeunesse 2011-2019 est le développement d'activités liées à la jeunesse. Ces activités sont de nature sociale, éducative, culturelle, informative ou autre et doivent permettre l'autonomisation des jeunes et leur investissement total dans leur parcours de vie personnel et dans la vie

sociale. Pour ce faire – toujours en Lituanie –, le « Groupe de travail national », chargé d'organiser le dialogue avec les jeunes, est un canal par lequel ces derniers peuvent exprimer leur point de vue et donner des indications en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de jeunesse. Pour encourager davantage encore la participation des jeunes et leur insuffler une culture du volontariat, le Parlement lituanien a adopté une loi relative au travail volontaire : ce texte définit les principes du volontariat et les exigences dans ce domaine – en un mot, les droits et les devoirs des bénévoles.

10. L'engagement de la jeunesse est également l'une des priorités du système des Nations Unies. Plusieurs entités de l'ONU, telles que le Secrétariat de la Convention-cadre sur les changements climatiques (UNFCCC), l'UNICEF et l'UNAOC (l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies), font participer des jeunes gens à la définition des questions et actions prioritaires. La Division des politiques sociales et du développement social du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU considère également comme une priorité la participation de jeunes gens à son action. Cette division a effectué une enquête en ligne en 2012 afin de définir des mesures et des engagements pertinents pour l'élaboration du Plan d'action du système des Nations Unies pour la jeunesse. Cette enquête comportait un questionnaire sur chaque domaine thématique défini par le Secrétaire général en vue de l'élaboration d'un Plan d'action pour la jeunesse – à savoir : l'emploi, la création d'entreprises, la participation à la vie politique, la citoyenneté, la protection des droits et l'éducation (y compris l'éducation en matière sexuelle et procréative). Plus de 13 000 personnes, originaires de 186 pays, ont participé à l'enquête en question. Dans de nombreux cas, les réponses ont confirmé les choix prioritaires des Nations Unies dans les domaines thématiques définis dans le cadre du Plan d'action du système des Nations Unies pour la jeunesse. Dans le cadre des travaux préparatoires du *Rapport mondial sur la jeunesse 2013*, la Division des politiques sociales et du développement social a lancé, sur Internet, une plateforme de dialogue interactif sur une durée de cinq semaines, qui a permis notamment à de jeunes migrants et autres jeunes gens touchés par les mouvements migratoires d'exprimer directement leur point de vue dans la perspective de l'élaboration du *Rapport mondial sur la jeunesse 2013*.

11. La Division des politiques sociales et du développement social du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, et, d'autre part, le FNUAP (le Fonds des Nations Unies pour la population) ont accueilli, du 18 au 20 septembre 2013, au Siège des Nations Unies, à New York, la Réunion d'information du Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes, dont les responsables rencontraient, à cette occasion, des organisations, réseaux et mouvements de jeunesse. Y participaient des représentants des entités membres du Réseau précité et d'une centaine d'organisations, de réseaux et de mouvements dirigés par des jeunes. Il s'agissait de trouver des modes de partenariat innovants avec la jeunesse, dans le contexte de la mise en œuvre du Plan d'action du système des Nations Unies pour la jeunesse, et de renforcer le dispositif institutionnel des Nations Unies au service de la participation des jeunes. Cette réunion a eu pour principal résultat un accord entre les différentes organisations de jeunesse et le Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes au sujet du renforcement des partenariats, de la collaboration avec le Réseau

interinstitutions, et de la participation à l'ensemble des travaux liés au Plan d'action du système des Nations Unies pour la jeunesse.

12. Dans le cadre de son cycle budgétaire 2012-2014, le Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour la gouvernance démocratique soutient 35 projets, pour un montant total de près de 8 millions de dollars, dans l'ensemble des régions du monde, avec un accent tout particulier sur la participation des jeunes aux processus de gouvernance et une représentation adéquate des préoccupations de la jeunesse dans le cadre des politiques et stratégies officielles. En 2012, les projets aidés par le Fonds d'affectation spéciale du PNUD avaient mis l'accent sur la responsabilisation des jeunes en tant que participants à la gouvernance démocratique. Dans le cadre du dernier cycle, des projets ont été soutenus notamment en Arménie, en Azerbaïdjan, au Cambodge, en Jordanie, en Mongolie, au Paraguay, en Ouganda et en Ouzbékistan. De nombreuses initiatives ont défini des stratégies innovantes et créatives pour susciter l'enthousiasme et l'énergie des jeunes – qui sont essentiels si l'on veut progresser en matière de développement durable. De manière transversale, ces projets partagent un certain nombre d'activités – notamment le renforcement des groupes qui défendent la jeunesse, un travail de recherche de haut niveau destiné à informer les politiques publiques, la formation de jeunes destinés à devenir des dirigeants efficaces, le développement de l'accès à la justice, la création d'espaces permettant aux jeunes de dialoguer et de collaborer avec les pouvoirs publics, ou encore l'encouragement à la mise en place de conseils et plans nationaux pour la jeunesse.

Jeunes filles et jeunes femmes

13. ONU-Femmes s'est efforcé de renforcer les capacités des jeunes femmes à faire entendre davantage leur voix et à influer sur les décisions aux niveaux national, régional et mondial. L'un des points forts de cette action a été le programme ONU-Femmes en Uruguay – pays où les femmes et les jeunes sont sous-représentés au parlement –, ainsi que le Programme de Leadership soutenu par ONU-Femmes pour les jeunes femmes africaines, intitulé « Programme d'autonomisation des femmes locales, destinées à devenir des « héroïnes », et mené en République-Unie de Tanzanie (programme qui, comme son nom l'indique, vise à promouvoir la participation des jeunes femmes et leur éventuelle vocation de dirigeantes).

14. Les jeunes filles et les jeunes femmes sont victimes de violences; mais les jeunes, en général, ont été de solides alliés du système des Nations Unies pour promouvoir les notions de sécurité et de bien-être des femmes. La campagne menée à l'initiative du Secrétaire général et intitulée « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes » (UNiTE to End Violence against Women), fait de l'engagement des jeunes une priorité de l'action préventive contre ce type de violence. Dans le cadre de cette campagne, le premier Forum mondial de jeunes s'est tenu à Bangkok, en Thaïlande, en mai 2012, et a conduit à la création du Réseau mondial de jeunes « Tous UNIS » - lequel a publié une déclaration au sujet de ses engagements et de ses priorités. Les membres de ce Réseau ont des activités régulières aux niveaux national, régional et mondial; ils ont déclaré que le 25 de chaque mois serait désormais « La Journée orange » (« Orange Day »), pour mettre en lumière les violences faites aux femmes et aux jeunes filles et prendre des mesures pour y mettre un terme. La « Journée orange » est désormais un moment très populaire, chez les jeunes, autour de thèmes tels que « Des écoles plus sûres pour toutes les filles », ou encore « Le cyberespace, espace sûr pour les femmes et

les jeunes filles ». En partenariat avec l'Association mondiale des guides et des éclaireuses, ONU-Femmes a élaboré un programme éducatif mondial informel, afin d'encourager les jeunes à participer à l'action de prévention et d'élimination de la violence à l'égard des femmes. Première initiative du genre, « Voices against Violence » (« Des voix contre la violence ») est un programme mixte destiné aux 5-25 ans, et pouvant être adapté aux différents contextes nationaux. Il fournit aux jeunes des instruments leur permettant de comprendre les racines profondes de la violence des collectivités ou communautés auxquelles ils appartiennent, d'éduquer et d'engager tous les jeunes de ces tranches d'âge et leurs communautés en général dans le sens de la prévention de la violence, et de savoir où s'adresser pour obtenir de l'aide en cas de violences. Le programme lié à la « Journée internationale de la fille » est censé concerner cinq millions d'enfants et de jeunes filles d'ici à 2020.

15. Afin d'améliorer globalement le bien-être des filles, le FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la population) soutient des programmes de protection des droits des adolescentes, ou encore visant à retarder l'âge autorisé pour le mariage et la grossesse, à autonomiser les petites filles et jeunes filles les plus marginalisées et à améliorer leur condition en Éthiopie, au Guatemala, en Inde, au Mozambique, au Niger, en Sierra Leone et en Zambie. Grâce à des investissements ciblés et à grande échelle pendant cinq ans (2013-2017), l'Initiative de la Banque mondiale pour les adolescentes soutient plusieurs dizaines de milliers de jeunes filles vulnérables et à risque, par des interventions consistant principalement à offrir à des groupes de filles, au niveau local, des possibilités de participation sociale et de direction, des compétences nécessaires à la vie quotidienne, un processus d'alphabétisation, l'accès aux services de santé (y compris la planification familiale et les services de traitement du virus VIH). Tous ces programmes réunis créent des conditions plus favorables pour les adolescentes, et notamment les adolescentes et les jeunes marginalisés en général – et ce, au niveau national.

L'emploi

16. Dans le contexte d'un taux de chômage très élevé, plusieurs pays ont mis en place des programmes visant à améliorer l'employabilité des jeunes et à promouvoir chez eux l'esprit d'entreprise. En réponse à la crise de l'emploi, la Grèce et l'Espagne ont pris des mesures fortes pour inverser la tendance à la hausse du chômage des jeunes. En Grèce, le Secrétariat général pour la Jeunesse – au sein du Ministère de l'éducation – collabore avec des entreprises privées pour mettre en place des programmes favorisant la création d'entreprises et la formation des jeunes. Ce secrétariat général a conçu de nombreux concours de création d'entreprises et d'innovation afin d'encourager les jeunes dans cette direction et à imaginer des solutions de travail indépendant. En Espagne, la stratégie pour l'emploi 2013-2016 du Ministère du travail et de la protection sociale vise essentiellement à renforcer, pour les jeunes, les possibilités d'insertion sur le marché du travail. Toujours en Espagne, l'Institut pour la Jeunesse – branche de l'Administration centrale chargée de la jeunesse – subventionne des entités locales, avec le concours de la Fédération espagnole des Communes et des Régions, afin d'augmenter les possibilités, pour les jeunes, de trouver un emploi ou de créer une entreprise dans leur ville ou leur région.

17. Des programmes du même type existent dans d'autres États membres, tels que la Colombie, où le Programme gouvernemental « La Jeunesse en action » soutient les jeunes parvenus avec succès au terme de l'enseignement secondaire, pour leur permettre une formation qui leur assurera l'entrée sur le marché du travail. En

Lituanie, la politique nationale pour la jeunesse vise essentiellement l'emploi des jeunes. Dans la République de Moldova, les pouvoirs publics ont donné à l'Agence nationale pour l'emploi les moyens de faciliter l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Dans ce pays, l'« Organisation pour le développement du secteur des petites et moyennes entreprises » a été créée en 2010 aux termes d'une décision gouvernementale de développer l'accès des jeunes à l'information sur les moyens financiers et de leur permettre d'acquérir les compétences et le savoir-faire pour créer leur propre entreprise. Au Brésil, le Plan pluriannuel du gouvernement fédéral comporte un programme spécifiquement destiné aux jeunes. Ce programme est essentiellement consacré à la mise en œuvre de l'« Agenda national pour un travail décent ».

18. Différentes entités des Nations Unies ont mis en œuvre divers programmes visant à compléter l'action des pays dans ce domaine. Le PNUD a un important portefeuille de programmes visant à autonomiser les jeunes et à stimuler leurs perspectives d'emploi – avec un accent particulier sur la création d'emplois, l'esprit d'entreprise, le travail indépendant, le développement des petites entreprises et la participation au marché du travail pour les jeunes les plus vulnérables. Pour permettre aux jeunes ruraux d'acquérir des compétences entrepreneuriales et de leur offrir des opportunités dans ce domaine, le Fonds international de développement agricole (FIDA) a mis en œuvre des programmes en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, au Proche-Orient et en Afrique du Nord. D'autre part, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) soutient les jeunes travailleurs en milieu industriel, et a développé, pour les jeunes, les possibilités d'emploi et de création d'entreprises – dans les pays suivants : l'Arménie, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Libéria, la Sierra Leone et la Tunisie. L'ONUDI contribue également à l'amélioration et au développement des compétences en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Asie occidentale. Le « Réseau pour l'emploi des jeunes », partenariat interinstitutionnel mis en place pour trouver des solutions durables au problème de l'emploi des jeunes, a conçu un ensemble d'instruments destiné aux gestionnaires de projets et aux organisations reprenant le modèle du « Fonds de la jeunesse pour la jeunesse ». Cet ensemble d'instruments doit être lancé en décembre 2013.

Les technologies de l'information et de la communication

19. Pour souligner l'importance des Technologies de l'information et de la communication (TIC), l'Union internationale des télécommunications (UIT) et le gouvernement du Costa Rica ont coorganisé, à San José, un « Sommet mondial sur la jeunesse : l'après-2015 » – du 9 au 11 septembre 2013. L'un des principaux objectifs de ce sommet était de réunir de jeunes dirigeants et de permettre à ces derniers d'expliquer leur mode d'utilisation des TIC au service de l'intérêt général. Ce sommet a été couronné par la « Déclaration 2013 du Costa Rica », qui demande instamment un meilleur accès aux TIC pour autonomiser les jeunes.

VIH/SIDA

20. Conformément à son mandat, consistant à développer des capacités de gestion dans le cadre de la réponse au virus VIH, le Programme pour la jeunesse du secrétariat du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) collabore avec des organisations dirigées par des jeunes et au service de la jeunesse, avec un accent particulier sur les jeunes porteur du virus et les principales

populations exposées à un risque plus élevé dans ce domaine, afin de créer de larges alliances pour le changement social dans le cadre des programmes relatifs au VIH, et, plus généralement, à la santé et au développement. Lors d'une réunion très importante, en mai 2013, 25 organisations de la société civile animées par des jeunes et au service de la jeunesse ont identifié cinq priorités majeures pour les jeunes, dans le cadre du mouvement de lutte contre le sida (AIDS) : c'est ce que l'on appelle le « PACT Framework » (Cadre PACT). Ce cadre a été officiellement mis en place le 12 août 2013, à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse. Depuis lors, plus de 300 organisations de jeunes ont signé un texte visant à faire progresser la mise en œuvre des priorités en question.

Les conflits armés

21. Afin de promouvoir une participation active des jeunes au maintien de la paix et de la sécurité, le Sous-groupe de travail sur la participation des jeunes à la consolidation de la paix du Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes a formulé des principes directeurs dans ce domaine. Il s'agit d'orienter les acteurs de la consolidation de la paix dans le sens de stratégies et programmes ouverts, intergénérationnels et encourageant systématiquement la participation des jeunes.

B. Suivi et rapport du Programme mondial pour la jeunesse

22. Les États membres ont exposé les dispositifs que chacun d'entre eux utilise pour suivre la situation de la jeunesse. En Géorgie, le Ministère des sports et de la jeunesse a – en partenariat avec le FNUAP et l'UNICEF – entamé une étude statistique et analytique globale sur la situation des jeunes dans le pays. Cette enquête, qui doit être annuelle, sera le principal dispositif d'évaluation des progrès accomplis dans des domaines très précis de la Politique de jeunesse de l'État; les premiers résultats seront rendus publics au cours du premier semestre 2014. En Lituanie, le Programme national de développement de la jeunesse pour la période 2011-2019 vise à faciliter l'élaboration d'une politique de la jeunesse cohérente, fondée sur les faits et les connaissances dans ce domaine – notamment sur des données issues d'évaluations significatives de la situation des jeunes.

23. En Espagne, l'Institut de la jeunesse abrite un « observatoire de la jeunesse », qui étudie les tendances concernant les jeunes et conçoit des indicateurs dans ce domaine. Cet observatoire élabore également un rapport, intitulé « La jeunesse en Espagne » et comportant des indicateurs sur la situation actuelle des jeunes, à l'échelle nationale. Au Brésil, le « Participatório » – ou observatoire de la participation des jeunes – est un lieu spécifiquement consacré à l'élaboration, par des organismes gouvernementaux et la société civile, de données sur la jeunesse.

24. À un niveau régional, la CESAO – ou Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale – a mis en place un partenariat de travail avec la Ligue des États arabes, qui se concrétise sous la forme d'un Projet panarabe de santé familiale, principalement consacré à l'établissement d'un ensemble d'indicateurs sur la jeunesse, qui s'inspire du modèle du Programme d'action mondial pour la jeunesse. Grâce à cette collaboration, un rapport conjoint a pu être également élaboré au sujet de la nature et du mode d'emploi des indicateurs en question dans quelques pays arabes sélectionnés. Ce partenariat aboutira également à des recommandations par

pays, pour l'adoption d'indicateurs liés à la jeunesse dans les études statistiques, les enquêtes et les travaux de recherche nationaux.

25. À ce jour, aucun État membre n'a réagi à la proposition du Secrétaire général comportant un ensemble d'indicateurs et de lignes directrices sur la jeunesse, que les États membres devraient prendre en considération lors de l'élaboration, au niveau national, de cadres de suivi et d'évaluation en concertation avec les jeunes[9].

C. Action supplémentaire des entités des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes

26. Outre l'action au service des domaines prioritaires du Programme d'action mondial pour la jeunesse, diverses entités des Nations Unies mènent tout un ensemble d'activités visant à améliorer les résultats des jeunes. Certaines de ces activités sont exposées ci-après.

Assistance technique apportée aux États

27. Différentes entités des Nations Unies ont apporté une assistance technique aux États en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques de la jeunesse. La CESAO a aidé le Yémen à élaborer un Programme national pour le développement de la jeunesse et à examiner la stratégie actuelle de ce pays dans le domaine de la jeunesse. La CESAO a également collaboré avec le secrétariat de la Conférence nationale pour le dialogue, qui supervise la transition du Yémen vers la démocratie, et ce, afin d'intégrer les principes de participation de la jeunesse aux processus de gouvernance, pendant et après cette période de transition. L'Iraq et l'Autorité nationale palestinienne ont été directement aidés à mettre en œuvre leurs stratégies nationales respectives pour la jeunesse. La Jordanie et la Tunisie ont également reçu une assistance technique directe. De même, la CEA (la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique) a souligné qu'au cours de la période biennale (2012-2013), son action avait permis de renforcer la capacité des États membres à intégrer la jeunesse aux processus et politiques de développement, en offrant des services consultatifs techniques aux organisations intergouvernementales et aux États membres, et en élaborant des instruments pouvant être utilisés par les décideurs politiques pour la formulation de toutes les politiques – et notamment les politiques de la jeunesse.

Partenariats au niveau international

28. La Division des politiques sociales et du développement social du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies joue le rôle de Vice-Président permanent du Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes. À partir de mars 2013, la FNUAP en a été le coprésident tournant. Ce réseau, composé de quarante entités des Nations Unies, œuvre au renforcement de la collaboration et de la coordination, au sein du système des Nations Unies, sur les questions de jeunesse. Le Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes se réunit tous les mois pour examiner les activités et les initiatives communes, et invite également des sous-groupes thématiques à accorder davantage d'attention à des questions précises qui

[9] E/CN.5/2013/8, annexe.

occupent les entités de l'ONU concernées – notamment le sous-groupe de travail sur l'éducation et le sous-groupe de travail sur la participation des jeunes à la consolidation de la paix. En outre, deux nouveaux sous-groupes de travail ont été créés : l'un sur le volontariat, et l'autre sur la jeunesse après 2015.

29. En 2012 et 2013, le Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes a consacré une partie importante de son temps au renforcement de la collaboration interinstitutionnelle par des activités et actions liées au Plan d'action pour la jeunesse du système des Nations Unies, mais aussi en accueillant une Réunion ouverte avec des organisations, des réseaux et des mouvements animés par des jeunes. Au service du Plan d'action du système des Nations Unies pour la jeunesse, le Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes a eu recours à des sous-groupes de travail thématiques, pour faire avancer les cinq domaines thématiques définis dans le Plan d'action.

Partenariats au niveau régional

30. Au niveau régional, la CESAP (la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique), la CESAO (la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale) et la CEPALC (la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) ont conçu des mécanismes de partenariat visant à promouvoir l'épanouissement des jeunes. En coordination avec d'autres entités des Nations Unies, la CESAP a constitué, fin 2012, le Groupe de travail thématique sur la jeunesse pour la région de l'Asie et du Pacifique. Il s'agit du tout premier partenariat pour la jeunesse dans cette région de l'Asie et du Pacifique. Ce partenariat se consacrera essentiellement au Programme d'action du Secrétaire général pour la jeunesse, pour les cinq prochaines années. De même, dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, le premier réseau pour l'épanouissement des jeunes est le Groupe de travail interinstitutions régional sur la jeunesse. En étroite collaboration avec les bureaux de pays et les ONG – notamment l' « Organisation de la Jeunesse ibéro-américaine » –, le réseau de la région Amérique latine/Caraïbes soutient l'action du Groupe des Nations Unies pour le développement de l'Amérique latine et des Caraïbes dans le sens d'une plus grande cohérence des organisations des Nations Unies et d'une coordination avec les partenaires extérieurs – pour la réalisation des objectifs communs d'épanouissement des jeunes. Dans la région couverte par la CESAO, l'Équipe interinstitutions technique pour la jeunesse est un organe chargé de coordonner onze institutions des Nations Unies sur les questions de jeunesse.

Projets pour l'épanouissement des jeunes financés par le Compte de l'ONU pour le développement

31. La CESAP, la CESAO et la CEPALC ont exposé les activités financées par le Compte de l'ONU pour le développement. Ces initiatives ont renforcé la capacité des États à élaborer des politiques et programmes durables, ouverts à tous et participatifs dans le but d'améliorer les perspectives des jeunes. La CESAP travaille actuellement sur le neuvième volet d'un projet financé par le Compte de l'ONU pour le développement, en collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et la CESAO – projet intitulé « Renforcer la capacité des États des régions couvertes par la CESAP, la CEA et la CESAO pour répondre aux besoins des jeunes par des politiques de développement ouvertes à tous et durables ». Instrument proposant diverses options de politiques et

programmes, le partage des connaissances et l'offre de conseils techniques, ce projet va renforcer la capacité des États à mettre en œuvre et maintenir sur la durée des politiques de la jeunesse efficaces – notamment en matière de participation des jeunes et de travail décent. Les organisations de jeunesse et animées par des jeunes participeront également à cette initiative.

32. Dans la région couverte par la CESAO, la demande d'assistance technique est croissante en ce qui concerne des questions de plus en plus actuelles – notamment les conflits liés à la jeunesse, la cohésion sociale et les relations intergénérationnelles. La CESAO répond à ces demandes dans le cadre de la septième tranche d'un projet financé par le Compte de l'ONU pour le développement, et visant à améliorer la réponse des différents pays au Programme d'action mondial pour la jeunesse. Ce projet met essentiellement l'accent sur l'institutionnalisation de la participation des jeunes à la prise de décisions, et se traduit par la mise en œuvre, au niveau le plus local possible, de programmes concernant, par exemple, l'emploi et le bien-être des jeunes. Toujours dans le cadre de ce projet, la CESAO met en place, au niveau régional, un ensemble d'instruments devant permettre une révision des politiques de jeunesse et orienter les politiques et programmes d'action nationaux au service de la jeunesse, qui s'inspirent du Programme d'action mondial dans ce domaine; ces instruments doivent constituer un guide pour les responsables de l'ensemble des politiques de la jeunesse.

33. La CEPALC (ou Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) a récemment lancé un projet également financé par le Compte des Nations Unies pour le développement et concernant l'insertion sociale des jeunes, ainsi que la violence des jeunes. Le problème de la violence liée à l'exclusion sociale est assez général dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Le projet en question vise à développer la capacité des pays d'Amérique centrale à évaluer la situation et à concevoir des politiques efficaces face à l'exclusion et à la violence des jeunes; il s'agit également de favoriser le partage des connaissances au sujet des problèmes économiques et sociaux les plus critiques que peut connaître la jeunesse dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes en général.

Action visant à améliorer la situation des jeunes réfugiés

34. L'UNRWA (l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient) et le HCR (le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés) offrent aux réfugiés toute une gamme de services – notamment en matière de santé, d'éducation et de formation. Grâce au programme « Engaging Youth » (Mobilisation des jeunes), l'UNRWA propose des cycles courts de formation professionnelle et d'acquisition des compétences nécessaires à la vie courante, ainsi qu'un apprentissage sur Internet et à distance, une cartographie des emplois sur des marchés en retrait, une orientation professionnelle ou encore des cours d'informatique et de langues. Le HCR a pris plusieurs initiatives afin d'accroître l'aide aux jeunes réfugiés et d'orienter, d'autonomiser et de faire participer les demandeurs d'asile. Le HCR a récemment mis en place – au sein de la Division de la protection internationale – un « Youth Initiative Fund » (Fonds d'initiatives pour les jeunes), afin de soutenir des projets qui puissent révéler les qualités de dirigeant de certains jeunes, ou les responsabiliser et les faire participer à la vie de la société – y compris au niveau local et communautaire –, ou encore des projets susceptibles d'avoir un impact (notamment à long terme).

Forums participatifs, conférences, manifestations parallèles et réunions d'experts sur les questions concernant la jeunesse

35. La CEPALC, la CESAP, l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies, le HCR, le PNUD et l'ONUDI (l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) ont organisé des manifestations permettant d'examiner les questions prioritaires en matière de jeunesse, de sensibiliser davantage aux questions liées à la jeunesse et de mobiliser directement les jeunes. La Division des politiques sociales et du développement social du Département des affaires économiques et sociales a accueilli, en novembre 2013, une réunion d'experts sur le thème « Jeunesse, Développement et Droits ». Y participaient un certain nombre d'experts et des représentants d'organisations liées à la jeunesse, des représentants des milieux enseignants et universitaires, des États membres, des entités de l'ONU et d'organisations intergouvernementales; il s'agissait d'identifier les obstacles à l'exercice, par les jeunes, de leur droit de participer à la vie civique, économique et politique de leur pays.

Campagnes de communication, de sensibilisation et de mobilisation

36. La CEPALC, la CESAP, le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, l'UNICEF et ONU-Femmes ont mené des campagnes de communication, de sensibilisation et de mobilisation afin de mettre en lumière les questions liées à la jeunesse. Ces actions concernaient les questions de participation, de dialogue interculturel, de santé, d'environnement, d'éducation des filles, de paix et de sécurité. L'UNICEF a été à l'origine de l'organisation de la Journée internationale de la fille et du choix du thème « Innover en matière d'éducation des filles »; il s'agissait de reconnaître la nécessité de solutions créatives au problème d'un accès accru des filles à l'éducation. Le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé a lancé une campagne mondiale pour mettre un terme, d'ici à 2016, au recrutement et à l'utilisation d'enfants par les forces de sécurité gouvernementales pour des conflits armés. Par l'intermédiaire de l'Équipe spéciale interinstitutionnelle de la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification a lancé, sur Internet, une campagne en faveur des enfants et des jeunes en général – campagne intitulée « Pour une non dégradation des terres » et visant à sensibiliser chacun aux résultats concernant la désertification, la dégradation des terres et la sècheresse au terme de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui s'est tenue à Rio de Janeiro, au Brésil, en 2012.

III. Évolution du domaine prioritaire de la jeunesse dans le cadre du système des Nations Unies

37. Les jeunes sont un instrument important pour faire avancer la cause du développement de la jeunesse. La participation aux prises de décisions est l'une des priorités du Plan d'action pour la jeunesse du système des Nations Unies est un élément majeur de la stratégie des Nations Unies en matière de jeunesse, en partenariat avec les jeunes eux-mêmes. De nouveaux éléments, au sein des

Nations Unies, mettent l'accent sur l'importance de la mobilisation des jeunes. Le Programme d'action du Secrétaire général pour les cinq prochaines années considère que « Travailler avec les femmes et les jeunes et pour eux » est l'une des priorités majeures. Pour garantir une mobilisation accrue des jeunes et des échanges plus importants avec la jeunesse en général, le Programme d'action a permis la création, au sein des Nations Unies, d'un système de volontariat pour les jeunes (sous l'égide de ce que l'on appelle les « Volontaires des Nations Unies »), ainsi que la nomination d'un Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse, en vue de faciliter un engagement plus important des jeunes.

A. Les Volontaires des Nations Unies

38. Pour souligner l'importance cruciale du volontariat et en réponse au Programme d'action du Secrétaire général, les Volontaires des Nations Unies (VNU) ont procédé, en 2012, à un examen complet des systèmes et programmes de volontariat de la jeunesse, au sein de l'Organisation, et mis en place un Fonds d'affectation spéciale pour le volontariat des jeunes, alimenté par des contributions volontaires à hauteur de 5 millions de dollars, au départ; les VNU ont également collaboré de manière étroite avec le système des Nations Unies, les Réseaux et organisations de jeunes, les États membres, les organisations utilisant des volontaires et des experts des milieux universitaires, aux niveaux national, régional et international, afin de définir les paramètres d'une stratégie de volontariat des jeunes pour la période 2014-2017. La Stratégie 2014-2017 pour le volontariat des jeunes sous l'égide des Nations Unies a été rendue publique par le Réseau interinstitutionnel pour l'épanouissement des jeunes, lors d'une table ronde, à New York, le 19 septembre 2013 – sous l'égide de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse et de la Division des politiques sociales et du développement social du Département des affaires économiques et sociales, et avec la participation d'États partenaires (Norvège, Sri Lanka) et de la « Microsoft Corporation ».

39. La Stratégie pour le volontariat des jeunes sous l'égide des Volontaires des Nations Unies (VNU) (www.un.org/en/news/doc/unv-executive-coordinator-publicly.html) met l'accent sur le développement des compétences, le savoir et l'épanouissement personnel dans le cadre du système de volontariat des jeunes des Nations Unies; cette stratégie exige des VNU non seulement de développer quantitativement les possibilités de volontariat pour les jeunes, à l'échelle mondiale, mais aussi d'améliorer la qualité des expériences de volontariat. La Stratégie pour la jeunesse des VNU vise a) à accentuer la reconnaissance de la contribution des jeunes à la paix et au développement mondiaux par le volontariat; b) à améliorer la capacité des acteurs concernés à créer les conditions favorables au volontariat des jeunes aux niveaux régional, national et local; c) à accroître et diversifier les possibilités, pour les jeunes, de contribuer aux travaux des Nations Unies dans les domaines de la paix et du développement à l'échelle mondiale, et ce, grâce au système de Volontariat des jeunes des Nations Unies. Les Volontaires des Nations Unies ont progressé dans toutes ces directions en finançant les projets à hauteur de 987 000 dollars, au départ, pour lancer le programme de volontariat des jeunes des Nations Unies. Dans ce contexte, les VNU ont mis en place une « Unité pour la Jeunesse » à leur siège, à Bonn (Allemagne) et un bureau régional au Caire.

40. A l'heure actuelle, les Volontaires des Nations Unies collaborent avec les États, la société civile, des groupes de jeunes et le système des Nations Unies, dans divers

pays, afin de soutenir les politiques, législations, cadres réglementaires et budgets nationaux et d'appuyer et de renforcer ainsi les systèmes de volontariat nationaux et durables. Les projets en question vont de l'aide à l'élaboration de politiques nationales relatives au volontariat et de la création d'entités gouvernementales chargées de promouvoir le volontariat (au Mali, en Mozambique, au Rwanda et au Vietnam) à la mise en œuvre de programmes de volontariat des jeunes visant les diplômés de l'enseignement supérieur (en Indonésie, au Lesotho et au Pérou), en passant par des programmes axés sur l'employabilité des jeunes et l'éducation informelle (en Bosnie-Herzégovine). En 2013, plus de 41 500 jeunes ont bénéficié de ces projets. De même, en 2012, les Volontaires des Nations Unies ont mobilisé près de 1 000 Volontaires des Nations Unies de moins de 29 ans, aux niveaux international et national. En 2013, les VNU ont déployé 87 Volontaires pour la jeunesse des Nations Unies, entièrement financés par la Belgique, la République tchèque, la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, la République de Corée et la Suisse.

41. L'une des principales caractéristiques du nouveau programme des VNU pour le volontariat des jeunes est la mise en place d'une « modalité de volontariat des jeunes ». Grâce à ce système, les VNU comptent engager des jeunes âgés de 18 à 29 ans en tant que volontaires, pour leur permettre de contribuer à la paix et au développement de notre planète, tout en renforçant leurs compétences, leur expertise et leurs capacités. Dans le cadre de cette « modalité », on reconnaît la jeunesse en tant que catégorie de population distincte et hétérogène, et l'on s'adresse à elle en tant que telle : cette population a des capacités et des besoins particuliers, qui se sont constitués lors des années de formation personnelle. Afin d'élargir la gamme des possibilités de volontariat, divers schémas seront proposés – notamment les « jeunes professionnels », des programmes liés à l'université, ou encore des « missions » à court terme pour des groupes de jeunes gens. Pour diversifier et renforcer encore cette action, l'accent sera mis également sur la parité entre les deux sexes, l'axe Sud-Sud, des recrutements au niveau national, ou encore sur l'insertion des jeunes gens les plus marginalisés. Toujours dans le cadre de cette nouvelle « modalité », il y aura trois types de « volontaires des Nations Unies » : les jeunes volontaires au niveau national, les jeunes volontaires au niveau international et les jeunes volontaires « en ligne ». Les « Volontaires des Nations Unies » définissent actuellement les conditions de fonctionnement de ces diverses formes de volontariat – la « modalité » en question devant être mise en œuvre au cours du premier trimestre 2014. Dans cette phase préparatoire, les Volontaires des Nations Unies (VNU) déploient des efforts importants pour identifier la « demande » au sein des Institutions spécialisées, des Fonds et des Programmes des Nations Unies. Dans ce contexte, les VNU sont le cadre de concertations avec l'UNICEF, le FNUAP, le PNUD, l'OIT, le PAM (Programme alimentaire mondial), le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement), ONU-Femmes et ONUSIDA, afin de garantir ensemble des missions de volontariat réussies – notamment en termes d'appui, de financement et d'environnement sûr pour les nouveaux « Jeunes Volontaires » des Nations Unies. Cela signifie également qu'il faut assurer un apprentissage adéquat de ces jeunes volontaires, ainsi que leur épanouissement et leur bien-être. Le progrès des consultations en cours avec certains Fonds des Nations Unies laisse augurer le déploiement des 200 premiers jeunes volontaires de l'ONU au cours du deuxième trimestre 2014.

B. L'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse

42. Le 22 janvier 2013, le Secrétaire général des Nations Unies informait l'Assemblée générale de la nomination de M. Ahmad Alhendawi (Jordanie) au poste d'Envoyé pour la jeunesse – le premier du genre. Dans le cadre de l'engagement des Nations Unies à mobiliser et à autonomiser les jeunes dans le monde entier, cette nomination contribue à renforcer l'orientation « jeunesse » des programmes des Nations Unies. Situé au sein de la Division de la sensibilisation du public du Département de l'information du Secrétariat de l'ONU, le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse va pouvoir compter sur l'assistance du Département de l'information et un soutien important du Département des affaires économiques et sociales. Le Bureau de l'Envoyé pour la jeunesse doit collaborer étroitement avec les entités des Nations Unies membres du Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes, ainsi qu'avec les commissions régionales et les Équipes de pays des Nations Unies. Le Bureau de l'Envoyé pour la jeunesse sera financé par des fonds extrabudgétaires émanant des États membres. À ce jour, plusieurs États membres ont déjà apporté leur contribution financière. D'autre part, plusieurs entités des Nations Unies viennent appuyer le personnel du Bureau de l'Envoyé pour la jeunesse ou ont désigné des « points focaux » aux fins de coordination.

43. Sur la base du Programme d'action mondial pour la jeunesse, le plan de travail de l'Envoyé du Secrétaire général est axé sur deux domaines thématiques – à savoir l'autonomisation des jeunes sur le plan économique et leur engagement civique – et fondé sur quatre principes : la participation, la mobilisation, les partenariats et l'harmonisation. Ayant déjà organisé un ensemble de tables rondes, de forums et de consultations de haut niveau, et y ayant pris une part active, l'Envoyé pour la jeunesse encourage les organisations animées par des jeunes et au service des jeunes, ainsi que la participation d'autres acteurs liés à la jeunesse au système des Nations Unies et au-delà. En outre, le 4 septembre 2013, le Secrétaire général a demandé la création de conseils consultatifs pour la jeunesse auprès des équipes de pays des Nations Unies[10]. Ces conseils consultatifs assureront la représentation de groupes marginalisés, des jeunes femmes et des jeunes filles, des jeunes autochtones et des jeunes handicapés et informeront les autorités de chaque pays au sujet des programmes des Nations Unies. Les conseils consultatifs seront pilotés par l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse, en collaboration avec le Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes.

44. En 2013, l'Envoyé pour la jeunesse a effectué cinq premières visites de coordination auprès d'organisations intergouvernementales régionales, afin de renforcer la coordination avec les Nations Unies sur les questions liées à la jeunesse. Au niveau mondial, l'Envoyé pour la jeunesse a étroitement collaboré avec plusieurs forums de jeunesse internationaux dans le but de promouvoir les programmes au service de la jeunesse : cette collaboration se fait notamment avec le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) afin de soutenir le Forum mondial des jeunes de l'ECOSOC. D'autre part, l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse a effectué 31 missions officielles dans les cinq régions concernées et a, dans ce cadre, participé à d'importantes conférences sur le thème de

[10] http://www.un.org/youthenvoy/news/un-secretary-general-announces-new-youth-participation-mechanisms/.

la jeunesse, pris des engagements avec des responsables gouvernementaux, des organisations animées par des jeunes, ainsi qu'avec le secteur privé et les équipes de pays des Nations Unies, afin de renforcer la mise en œuvre, au niveau national, des programmes liés à la jeunesse. Parmi les événements ou manifestations auxquels l'Envoyé pour la jeunesse a participé, on peut citer le Forum économique mondial, la Journée internationale de la jeunesse (au Brésil), la remise d'une récompense nationale aux jeunes volontaires (en Colombie), le Sommet mondial de l'UIT sur la jeunesse et les technologies de l'information et de la communication (au Costa Rica), la « Broadband Commission for Digital Development » (la Commission « Le large bande au service du développement numérique ») (à New York), le Séminaire international des médias sur la paix au Moyen-Orient (organisé par les Nations Unies en Turquie), la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (à Varsovie) et sa réunion préparatoire, regroupant des organisations non gouvernementales de jeunesse, y compris la Conférence de la jeunesse de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, une série de conférences modèles des Nations Unies, le Forum des jeunes de l'UNESCO (à Paris), le Forum Anna Lindh, les Huitièmes Réunions des ministres de la Jeunesse des pays du Commonwealth (en Papouasie-Nouvelle-Guinée), une série d'événements regroupant des clubs de réflexion (« think tanks ») et des institutions universitaires, la Conférence intitulée « Construire l'Europe de demain » (à Bonn, en Allemagne), le Sommet « One Young World » (en Afrique du Sud), la Table ronde sur les jeunes dans les conflits et les situations post-conflit (à Nairobi), ou encore le Sommet sur la jeunesse du Groupe de la Banque mondiale (à Washington). Le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse a également pris une part active aux conférences régionales d'examen de la Conférence internationale sur la population et le développement [à Genève, dans le cadre de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), au Caire (dans le cadre de la CESAO), à Montevideo (dans le cadre de la CEPALC) et à Addis-Abeba (dans le cadre de la CEA – la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique)].

45. Grâce à un engagement important dans les médias – aussi bien nouveaux que traditionnels, et dans diverses langues –, l'Envoyé pour la jeunesse a contribué à une plus grande visibilité des questions liées à la jeunesse. Le 5 septembre 2013, avec l'appui du Département de l'information des Nations Unies, il a lancé une plateforme en ligne [11] et créé ainsi, pour la première fois, un seul « guichet d'information » sur les activités des Nations Unies dans ce domaine. Cette plateforme en ligne est un site plus accessible et plus agréable pour les jeunes en ce qui concerne les informations liées à la jeunesse et les possibilités offertes à celle-ci au sein du système des Nations Unies.

46. L'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse contribue à mobiliser les jeunes pour faire entendre leur voix dans le cadre du processus de développement de l'après-2015, à tous les niveaux. Il a soutenu de nombreux événements liés à cette période de l'après-2015 et y a participé – notamment les consultations thématiques sur l'éducation, à Dakar, la réunion de haut niveau sur l'énergie, à Oslo, ou encore le Forum arabe sur le développement et les priorités après 2015 (à Amman, en Jordanie). L'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse soutient la participation des jeunes aux consultations – aux niveaux national, régional et international - sur le Programme de développement pour l'après-2015; l'Envoyé fait également la

[11] www.un.org/youthenvoy

promotion de l'Enquête « My World » 2015 et de la Plate-forme intitulée « Le monde que nous voulons ». Il a également soumis au Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le Programme de développement pour l'après-2015 un ensemble de huit recommandations au sujet de l'intégration des questions liées à la jeunesse dans le futur programme. Ces recommandations sont la synthèse de nombreuses consultations, dont les résultats ont été étudiés en étroite collaboration avec le Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes.

C. Mise en place d'une base de connaissances importante sur les questions liées à la jeunesse

47. Pour permettre de mieux comprendre les questions de développement et d'épanouissement des jeunes, de nombreuses entités des Nations Unies ont procédé à des recherches sur des questions telles que l'emploi et la participation des jeunes. La CESAO, le PNUD, le FIDA (Fonds international de développement agricole) et l'OMT (l'Organisation mondiale du tourisme) ont effectué des recherches sur l'ensemble des problèmes auxquels sont confrontés les jeunes et ont rédigé divers documents à ce sujet : rapports, notes de politique générale, ou encore documents techniques. D'autre part, la Division des politiques sociales et du développement social du Département des affaires économiques et sociales publie également des documents dans lesquels elle examine les problèmes émergents. Le prochain *Rapport mondial sur la jeunesse* – qui étudie notamment les perspectives de migration et de développement des jeunes – présente de manière multidimensionnelle les expériences quotidiennes de jeunes migrants et de jeunes gens touchés par les problèmes de migration. La question des droits des migrants – aussi bien les travailleurs migrants que les étudiants, les réfugiés et les victimes de traites – est abordée dans ce rapport, qui examine également le problème du cadre législatif dans ce domaine et les principaux instruments juridiques adoptés pour résoudre les questions liées aux migrants. Par ailleurs, un document technique, qui sera publié prochainement, étudie la question de l'insertion sociale des jeunes atteints de troubles mentaux. Dans un autre registre, le PNUD a fait connaître les trois lauréats du Prix 2013 des Rapports sur le développement humain (prix d'excellence couronnant le traitement des questions liées à la jeunesse) : il s'agit de l'Égypte (pour son rapport de 2010, intitulé *« La jeunesse en Égypte : Bâtissons l'avenir »*»), du Nicaragua (pour son rapport de 2011, intitulé « *Las Juventudes construyendo Nicaragua »* - *Les jeunes, qui bâtissent l'avenir du Nicaragua*) et de la Somalie (pour son rapport de 2012, intitulé *« Responsabiliser les jeunes dans le sens de la paix et du développement »*). Ces rapports sur la jeunesse se distinguent au niveau du travail préparatoire, de la qualité analytique, de l'innovation dans les domaines de l'évaluation et de l'analyse, ainsi qu'en termes d'impact en général. Plusieurs Rapports nationaux sur le développement humain, concernant plus particulièrement la jeunesse, ont vu le jour; au total, 23 rapports sont aujourd'hui disponibles sur le site Internet du Bureau du Rapport sur le développement humain du PNUD.

D. La participation des jeunes au Programme qui sera mis en place après la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement – c'est-à-dire après 2015

48. Ces toutes dernières années, à l'approche de 2015, la jeunesse a été à l'avant-garde des mouvements sociaux et a notamment organisé des débats sur le développement mondial. Les jeunes font constamment preuve de leurs idées progressistes et audacieuses sur les problèmes actuels, lors de nombreux forums internationaux, tels que l'Année internationale de la jeunesse et la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Les préoccupations et les besoins des jeunes doivent s'inscrire dans le programme de développement pour l'après-2015 – notamment les questions d'éducation, d'emploi et de participation des jeunes. À cet effet, le FNUAP soutient la mise en place d'un « Réseau d'éducation des jeunes par les pairs », afin de mobiliser les collectivités et les organisations partenaires, aux niveaux national et international, dans le cadre d'une campagne intitulée « Dix jours de militantisme », qui a eu lieu du 1er au 10 décembre 2013, pour défendre l'idée d'une participation significative des jeunes au programme pour l'après-2015 et aborder les problèmes majeurs de population devant s'inscrire dans ce programme. Cette campagne a été portée par l'engouement remarquable suscité ces deux dernières années : on a su ainsi mobiliser plus de 100 000 jeunes originaires de 50 pays, afin de concrétiser, aux niveaux national et local, les engagements pris lors de l'Année internationale de la jeunesse. En 2013, le thème de la campagne était « Le monde que nous voulons ».

IV. Collaboration des entités des Nations Unies : Élaboration et mise en œuvre du Plan d'action du système des Nations Unies pour la jeunesse

49. En réponse aux demandes des États membres pour le renforcement des dispositions interinstitutionnelles relatives aux politiques et programmes pour la jeunesse, le Secrétaire général a invité à l'élaboration, au niveau de l'ensemble du système des Nations Unies, d'un Plan d'action pour la jeunesse. Ce plan d'action constitue un cadre, qui identifie les principales priorités des Nations Unies en matière de jeunesse et propose une stratégie de renforcement de la collaboration des entités des Nations Unies, aux niveaux mondial, régional et national. Fondé sur le Programme d'action mondial pour la jeunesse, ce plan d'action est un guide stratégique sur les questions de jeunesse et les travaux du système des Nations Unies dans ce domaine. Le Plan d'action pour la jeunesse est axé sur les domaines thématiques suivants : emploi et entreprenariat; protection des droits et engagement civique; intégration politique; éducation (y compris une éducation sexuelle globale); et, enfin, santé. Ces domaines thématiques sont également liés à d'autres questions d'épanouissement des jeunes – pour lesquelles les Nations Unies ont un potentiel et un certain nombre d'atouts : par exemple, le développement durable et les changements climatiques, ou encore la culture. Les technologies de l'information et de la communication sont considérées comme des instruments très précieux pour le Plan d'action pour la jeunesse. Ce plan vise à améliorer la situation des jeunes, aussi bien dans un contexte de paix que de conflit; d'autre part, ce plan d'action reconnaît la diversité considérable des jeunes et s'adresse à des tranches d'âge différentes (dans le cadre de chaque domaine thématique, conformément au

mandat de chaque entité concernée) – notamment les adolescents (10-19 ans), les post-adolescents et jeunes adultes (15-24 ans).

50. À sa session de printemps (en avril 2013), le Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination[12] a approuvé le Plan d'action pour la jeunesse du système des Nations Unies en tant que cadre général d'orientation des programmes des Nations Unies en matière de jeunesse. Aujourd'hui, le système des Nations Unies en est au stade de la mise en œuvre du plan. Pour mettre en œuvre les engagements et mesures contenus dans ce plan, les activités seront forcément différentes selon les régions et pays et reflèteront les priorités et spécificités nationales et régionales respectives. La majorité de ces activités sera menée au niveau national. Mais d'autres actions se situeront aux niveaux régional et mondial.

51. C'est le Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes qui a élaboré et met en œuvre le Plan d'action pour la jeunesse du système des Nations Unies. Cette mise en œuvre implique l'ensemble des entités aux niveaux national, régional et mondial. Au niveau mondial, ce Réseau interinstitutions copréside le groupe de coordination et le groupe de communication du Plan d'action pour la jeunesse du Système des Nations Unies. Le Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes a créé des sous-groupes de travail pour définir concrètement les mesures et engagements dans chaque domaine thématique du Plan d'action et coordonner l'action menée dans tous ces domaines. Chaque sous-groupe de travail opère dans un domaine thématique précis, et est présidé par une entité très spécialisée dans le domaine en question. Le sous-groupe de travail chargé des questions d'emploi et d'entreprenariat est dirigé par l'OIT (l'Organisation internationale du travail); celui qui s'occupe de la protection des droits, de l'engagement civique et de l'intégration politique est dirigé par le PNUD et ONU-Habitat; le sous-groupe sur l'éducation (y compris une éducation sexuelle globale) est dirigé par l'UNESCO et le FNUAP; enfin, le sous-groupe de travail chargé de la santé est dirigé par l'UNICEF et l'OMS. Les coprésidents de chacun de ces sous-groupes de travail thématiques organisent des réunions pertinentes et élaborent des rapports d'activité dans chaque domaine thématique concerné.

52. La participation des jeunes, en tant que partenaires et titulaires de droits, est essentielle à la mise en œuvre du Plan d'action pour la jeunesse du système des Nations Unies. Cette participation est envisagée à trois niveaux : l'information et la consultation des jeunes au sujet du Plan d'action; l'incitation à une participation active et significative des jeunes à la mise en œuvre du Plan; enfin, l'engagement des jeunes en tant que partenaires du suivi du Plan d'action et des rapports concernant ce dernier. En outre, afin de permettre aux jeunes de veiller à la responsabilité des Nations Unies concernant la mise en œuvre des mesures et engagements définis dans le Plan d'action, des organisations dirigées par des jeunes sont encouragées à suivre l'ensemble de la mise en œuvre du Plan.

53. La mise en œuvre du Plan d'action pour la jeunesse se fait également au niveau régional. Le Groupe de travail interinstitutions sur la jeunesse de la CEPALC

[12] Ce conseil réunit les chefs de secrétariat de 29 institutions des Nations Unies, afin de coordonner l'ensemble des éléments aux niveaux mondial, régional et national. Le Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination est le principal instrument de renforcement de la coordination des organes intergouvernementaux des Nations Unies dans les domaines économique, social et connexes.

travaille actuellement à la mise en œuvre du Plan d'action à l'échelon régional. Dans ce contexte, le groupe de travail de la CEPALC envisage la mise en place d'un groupe consultatif, composé de jeunes dirigeants de la région concernée, afin de faciliter des consultations concrètes, constantes et structurées entre les jeunes et les entités des Nations Unies présentes dans la région. Au sein de la CESAO, l'Équipe technique interinstitutions régionale chargée de la jeunesse élabore également un plan de mise en œuvre du Plan d'action au niveau régional – plan qui se déroulera progressivement par thème et dans un certain nombre de pays pilotes d'ici à 2014. La CEPALC (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) codirige le « pilier thématique » sur l'emploi des jeunes – au niveau de cette région. Le Groupe de travail thématique sur la jeunesse pour la région Asie-Pacifique réunit des informations analytiques actualisées sur la situation des jeunes, afin de contribuer à la planification et à la mise en œuvre régionales du Plan d'action pour la jeunesse. Ce rapport vise à promouvoir une bonne compréhension de la situation et des problèmes des jeunes dans la région, et devrait être lancé lors de la Journée internationale de la jeunesse 2014.

54. Les rapports sur le Plan d'action pour la jeunesse du système de Nations Unies sont essentiels pour indiquer l'impact et les résultats du Plan d'action, mais aussi pour identifier un potentiel d'amélioration et les enseignements à tirer. Ces rapports seront annuels (publication à la mi-avril). Des efforts sont d'ores et déjà déployés par les entités concernées, aux niveaux national et régional, pour élaborer des rapports d'activité – à la fois sur les actions collectives et individuelles menées dans le cadre du Plan d'action pour la jeunesse.